

A

HISTOIRE
DES
ENVIRONS DE PARIS.

—
TOME III.

A

IMPRIMERIE D'AMÉDÉE GRATIOT ET C^e,
11, rue de la Monnaie.

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DES ENVIRONS
DE PARIS

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES JUSQU'A NOS JOURS;

contenant

L'HISTOIRE ET LA DESCRIPTION DU PAYS ET DE TOUS LES LIEUX REMARQUABLES
COMPRIS DANS UN RAYON DE VINGT-CINQ A TRENTE LIEUES
AUTOUR DE LA CAPITALE;

PAR

J.-A. Dulaure,

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

DEUXIÈME ÉDITION,

Revue et annotée par J.-L. BELIN, Avocat.

TOME TROISIÈME.

PARIS
FURNE ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS.

1858

À

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DES ENVIRONS
DE PARIS.

TROISIÈME PARTIE,
LIVRE TROISIÈME,
(SUITE).

—
CHAPITRE IV.

**TRIE-LA-VILLE ET TRIE-LE-CHATEAU, GISORS, ÉTREPAGNY,
LIONS-LA-FORÊT.**

§ I^{er}.

TRIE-LA-VILLE ET TRIE-LE-CHATEAU.

Trie-le-Château est situé sur la rivière de Troësne et sur la route de Rouen à Beauvais, à trois quarts de lieue à l'E. de Gisors, à une lieue un quart vers le N. O. de Chaumont, dans une position très agréable.

La commune de Trie-le-Château comprend aujourd'hui l'ancienne paroisse de Trie-la-Ville, le hameau de

la Fortelle, le château de Bois-Joli, qui a succédé à un couvent, et l'ancienne abbaye de Gomer-Fontaine. Dans cet article, nous embrasserons ces différents lieux.

L'origine de Trie-le-Château remonte assez loin; il eut de bonne heure un château qui lui donna de l'importance, et les seigneurs de Trie figurèrent plus d'une fois dans l'histoire de France au moyen âge.

En 1255, un Renauld de Trie obtint de saint Louis la restitution du comté de Dammartin, qui avait été confisqué pour cause de félonie sur un frère de sa mère.

En 1540, on voit figurer, dans les guerres de Philippe de Valois et d'Édouard d'Angleterre, prétendant à la couronne de France, un Mathieu de Trie, maréchal de France.

Sous Charles VI et Charles VII, Renauld et Louis de Trie furent décorés du titre d'amiraux. Le premier aborda en Angleterre pour entretenir les discordes et exciter les révoltes que faisait naître l'avènement de Henri au trône, fonctions honteuses qui déshonorent et celui qui les ordonne et celui qui les remplit.

La maladrerie et la chapelle de Sainte-Marguerite formaient alors deux bénéfices distincts; mais, dans la suite, ils ne formèrent qu'un seul titre.

Au commencement du *xvi*^e siècle, ils furent donnés à des religieuses du *tiers-ordre de Saint-François*, qui prenaient le nom d'*Hospitalières de Sainte-Élisabeth*; mais elles ne desservirent pas longtemps cette maladrerie; car, vers l'an 1540, les dernières sœurs de l'Hôtel-Dieu de Gisors étant mortes, et les pauvres du lieu restant privés de secours, on appela les hospitalières de Trie, qui vinrent d'abord, en 1574, prendre possession de la maison, et qui s'y transportèrent toutes en 1611. Alors

leur couvent de Trie fut donné à des récollets; ces mêmes récollets quittèrent Trie en 1656, et se transportèrent à Chaumont.

Aujourd'hui Trie conserve encore les restes de son ancien château, avec une tour et plusieurs maisons remarquables. Le château de Bois-Joli, qui était anciennement un couvent de religieuses, puis de récollets, a un parc de 150 arpents.

Ce village appartient au canton de Chaumont; il comprend, comme on l'a dit, l'ancienne paroisse de Trie-la-Ville, le hameau de la Fortelle, le château de Bois-Joli, l'ancienne abbaye de Gomer-Fontaine, et plusieurs fermes isolées.

Dans les environs, on trouve plusieurs lieux assez considérables; *Gomer-Fontaine* mérite surtout une mention particulière.

L'abbaye de Gomer-Fontaine était située sur la rivière de Troesne, entre Chaumont et Trie-le-Château.

Sa fondation remonte à l'an 1208, ou à l'an 1209 selon d'autres. Elle fut faite par des religieuses bernardines de l'ordre de Cîteaux. L'abbaye eut pour patronne la sainte Vierge; elle prit le titre d'abbaye royale, et son abbesse portait sa croix abbatiale suspendue à un ruban violet moiré.

En 1252, Mathilde, comtesse de Boulogne, donna aux religieuses de Gomer-Fontaine cinq mille harengs à prendre tous les ans sur le domaine de Boulogne, pour le repos de son âme, de celle de son père, de sa mère, de son mari et de sa fille.

«Les bâtiments sont spacieux, disait Millin¹; ils paraissent être du temps de Henri IV ou de Louis XIII.» Dans l'intérieur de l'église, on remarquait plusieurs tombeaux accompagnés de statues et de bas-reliefs qui méritaient l'attention des curieux; sur l'un de ces tombeaux on lisait :

ICI EST ENTERRÉ
LE COEUR DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR,
GUY DE CHAUMONT.....,
ISSU DES FONDATEURS DE CETTE ABBAYE, QUI FUT TUÉ,
AU PASSAGE DU RHIN,
LE 12 JUIN 1672.

Cette abbaye a été détruite en grande partie; il n'en reste plus qu'une simple habitation avec une ferme.

§ II.

GISORS.

Ville située sur la rivière d'Epte, à l'embranchement des routes de Paris, de Rouen, d'Alençon, de Dieppe et de Beauvais, à 6 lieues au S. O. de cette dernière, à 45 au N. O. de Paris.

La ville de Gisors est très ancienne : *Gisortium*, *Gistes* sont les noms donnés à ce lieu par les écrivains du XII^e siècle et par la chronique de Normandie. Il y est mentionné sous l'an 1051, lorsque Henri I^{er}, roi de France, était en guerre contre sa mère et contre son frère. L'abbé Suger nous apprend qu'un baron nommé Paganus (Payen),

fit le premier, vers l'an 1100, fortifier ce lieu, en y construisant un château, source de malheurs et de célébrité. Situé sur la frontière de la Normandie et de la France, ce château était plus exposé aux attaques. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, par des promesses et menaces, détermina Payen de Gisors à le lui céder.

Louis VI, en 1140, accourut à la tête d'une armée pour prendre ce château, et Henri, roi d'Angleterre, pour le défendre.

Les deux armées n'étaient séparées que par la rivière d'Epte, sur laquelle était un pont qui tombait en ruines. Quelqu'un s'écria que les deux rois devaient se battre sur le pont qui tremble¹; mais entre rois les défis ne sont jamais dangereux, et ce furent les armées qui se battirent. Les Anglais défaits conservèrent cependant, par traité de 1144, le château de Gisors.

En 1158, réuni à la couronne par Louis VII, Gisors fut, en 1164, donné en dot à la princesse Marguerite, fiancée au jeune Henri, fils de Henri II et héritier du royaume d'Angleterre, quoique le premier eût à peine dix ans et que la princesse fût encore au berceau. Gisors fut mis en séquestre entre les mains de deux chevaliers du Temple, qui ne devaient le livrer que lorsque le mariage serait accompli.

La princesse fut remise à son beau-père; et, des brouilleries étant survenues entre les deux cours, Henri, impatient de jouir, fit célébrer les noces des deux enfants, et envoya sommer les deux chevaliers de lui livrer la place qui lui fut en effet rendue.

Si c'est un avantage pour une ville de recevoir des

¹ *Antiquités nationales*, nombre XLII, 15.

¹ Sugerius, *in Vita Ludovici Grossi*, nomb. 15.